

Fonds de solidarité et salaires

La CFDT demande un renforcement des fonds de **solidarité** et une **neutralisation des effets** de la crise sur les salaires.



La CFDT écrit à la direction générale pour demander le renforcement des fonds de solidarité et la neutralisation des effets de la crise sur les salaires.

Mme la Directrice des Relations Sociales du groupe,

Différentes sociétés du groupe (Maket, hypermarchés) sont dotées de **fonds de solidarité** destinés à développer des actions en faveur des sociétés de l'entreprise en situation difficile. **Durant cette crise sanitaire sans précédent, certains salariés continuent bien évidemment à rencontrer les mêmes difficultés financières qu'auparavant** (pourquoi en serait-il autrement ?).

De plus certains d'entre eux peuvent être **impactés par la crise elle-même** (revenu et activité de leur conjoint par ex. ou d'eux même,

perte d'activité complémentaire). **C'est pourquoi, nous demandons une revalorisation de ces fonds et la mise en place d'une veille afin de traiter les demandes d'aides en urgence.**

Un rappel doit être également auprès des équipes sur l'accès à ces aides. Il faudrait également activer des fonds similaires dans les sociétés du groupe qui n'en sont pas dotés.

D'autre part, **l'état d'urgence sanitaires dans lequel nous nous trouvons a imposé ou va imposer un certain nombre de mesures exceptionnelles** (fermetures anticipées, fermeture de dimanches, rémunérations variables des différents métiers, éventualité du recours au chômage partiel etc. etc.). Elles ont parfois des effets négatifs sur la rémunération des salariés...

Nous demandons que l'entreprise étudie toutes les dispositions permettant de neutraliser les pertes de rémunérations, quelles qu'elles soient.

De plus, quel va être l'impact des arrêts de travail COVID19 sur les salaires du mois d'avril et suivants ?

Nous sommes malheureusement habitués en temps normal, à des problèmes liés au traitement des arrêts (salaires minorés ou négatifs par ex.). **Nous attendons également un retour spécifique sur ce point.**

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la directrice des relations sociales France du Groupe, l'expression de nos sentiments distingués.